

Chef(fe) (H/F) de Pôle « Aménagement durable »

1 POSTE A POURVOIR *** Poste non logé. **Contrat de 1 an. Poste à pourvoir
immédiatement**

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et membre du Comité de Direction, le(la) Chef(fe) du pôle « Aménagement durable » pilote les politiques publiques relevant de l'aménagement du territoire, de la planification, de l'urbanisme, des mobilités, du logement, de la prévention des risques et du développement durable.

Il(elle) assure le management du pôle, le pilotage des projets stratégiques qui lui sont confiés et contribue à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de territoire.

Il(elle) apporte une expertise technique et stratégique à la Direction Générale et aux élus dans les domaines relevant de son champ de compétences.

Dossier de candidature (CV + lettre de motivation) à adresser **dès que possible** à : Monsieur Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes :

ressources.humaines@pyrenees-catalanes.com

Tél : 04.68.04.49.86

Activités principales

Management et pilotage du pôle :

- Encadrer, animer et coordonner les agents du pôle.
- Organiser l'activité des services placés sous sa responsabilité.
- Fixer les objectifs, assurer le suivi des activités et accompagner les agents dans leurs missions.
- Préparer et suivre le budget du pôle.
- Assurer le reporting régulier auprès de la direction générale.
- Participer au comité de direction (CODIR) et contribuer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité.
- Assurer la préparation et le suivi des instances décisionnelles relevant de son champ de compétences.
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de territoire.
- Assurer un rôle d'expertise et d'aide à la décision auprès de la direction générale et des élus.

Pilotage de la politique de planification et d'urbanisme :

- Assurer le pilotage de la compétence planification des documents d'urbanisme.
- Organiser, coordonner et suivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- Préparer et piloter les procédures de consultation nécessaires au recrutement des bureaux d'études et prestataires.
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des marchés liés à l'élaboration du PLUi.
- Animer les relations avec les élus, les communes membres, les partenaires institutionnels et les personnes publiques associées.
- Veiller au respect du calendrier, des objectifs et des obligations réglementaires de la procédure.
- Piloter la révision et l'actualisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- Assurer la coordination et le suivi de l'élaboration du Document Unique d'Urbanisme (DUU).
- Assurer une veille réglementaire dans les domaines de l'urbanisme et de la planification.

Pilotage du service ADS :

- Encadrer le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.
- Veiller à la qualité du service rendu aux communes adhérentes.
- Assurer le suivi de l'activité du service et des relations avec les communes membres.
- Apporter un appui aux agents instructeurs sur les dossiers complexes ou sensibles.
- Veiller à l'évolution des pratiques et à la sécurisation juridique des procédures.
- Assurer le suivi des évolutions réglementaires et jurisprudentielles impactant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Pilotage des politiques mobilité et logement :

- Assurer le suivi des actions conduites dans le domaine des mobilités.
- Superviser la mise en œuvre du Plan « AVELO 3 » et des programmes associés.
- Encadrer les actions conduites dans le domaine de l'habitat et du logement.
- Assurer le suivi de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) et des dispositifs associés.
- Participer à la définition des orientations communautaires en matière de logement et de mobilité.

Gestion des milieux aquatiques, prévention des risques et défense des forêts contre l'incendie :

- Assurer le suivi de l'exercice de la compétence GEMAPI.
- Assurer le suivi des délégations de compétence et représenter la collectivité auprès des syndicats compétents et des partenaires institutionnels intervenant dans le domaine de la GEMAPI.
- Assurer le suivi des programmes d'actions et des projets relatifs aux trois bassins versants du territoire.
- Assurer le suivi des actions relevant de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).
- Veiller à la bonne articulation entre les politiques d'aménagement du territoire et les enjeux de prévention des risques.

Pilotage de la démarche PICS :

- Organiser et piloter l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).
- Préparer et suivre les procédures de consultation nécessaires au recrutement du bureau d'études.
- Assurer le suivi de la mission confiée au prestataire.
- Coordonner les services, communes et partenaires associés à la démarche.

Développement durable et transition écologique :

- Assurer la prise en compte des principes du développement durable dans l'ensemble des politiques communautaires.
- Promouvoir une approche transversale des enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux.
- Accompagner les services dans l'intégration des objectifs de transition écologique dans leurs projets.
- Assurer, en transversalité avec l'ensemble des services, l'intégration des principes de développement durable, de sobriété foncière, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique dans les politiques et projets de l'établissement.

Toutes autres missions nécessaires au bon fonctionnement de la communauté de communes ou demandées par la direction.

Profil souhaité

Formation :

- Formation supérieure de niveau Bac +5 dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du développement territorial, de l'environnement, du droit public ou des politiques publiques.

Expérience :

- Expérience confirmée dans le pilotage de projets territoriaux complexes.
- Expérience en management d'équipe souhaitée.
- Expérience dans les domaines de l'urbanisme, de la planification ou de l'aménagement du territoire fortement appréciée.

Permis :

- Permis B obligatoire.

Cadres d'emplois :

- Attaché territorial ;
- Ingénieur territorial.

SAVOIR-FAIRE

Compétences requises :

- Fonctionnement des collectivités territoriales et de leur environnement institutionnel.
- Statut de la Fonction Publique Territoriale.
- Droit public et droit des collectivités territoriales.
- Droit de l'urbanisme et procédures de planification territoriale (PLUi, SCoT).
- Réglementation applicable aux politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, de GEMAPI, de prévention des risques et de transition écologique.
- Procédures administratives et commande publique.
- Finances publiques locales et règles budgétaires.
- Méthodologie de conduite de projet.
- Enjeux du développement durable, de la transition écologique, de l'habitat, des mobilités et de la prévention des risques.

SAVOIRS ETRE

- Sens du service public et de l'intérêt général.
- Leadership et aptitude au management.
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'aide à la décision.
- Sens de l'organisation, de l'anticipation et de la planification.
- Capacité à piloter plusieurs projets simultanément.
- Force de proposition et esprit d'initiative.
- Aptitude à travailler dans un environnement politique et partenarial complexe.
- Qualités relationnelles, diplomatie et capacité de négociation.
- Capacité à fédérer et mobiliser les équipes.
- Réactivité, adaptabilité et gestion des priorités.
- Rigueur, discrétion professionnelle et sens des responsabilités.
- Disponibilité.

Type de contrat

CDD de 1 an à pourvoir dès que possible renouvelable

Durée du travail

Temps de travail : 35h/semaine

Salaire : Selon profil